



REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL – JUSTICE - SOLIDARITÉ

AVIS SPECIFIQUE D'APPEL D'OFFRES

(Processus à une Enveloppe)

Appel d'Offres No : 02/AOI/MAGEL/PDACG/2023

Projet : Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)

Pays : République de Guinée

Intitulé du Marché : Acquisition d'aliments volailles (maïs et concentrés)

Crédit N° : 6771-GN & Don N° : D713-GN

Emis le : 03 janvier 2023

1. Le Gouvernement de la République de Guinée *a reçu un prêt et don* de la Banque mondiale pour financer le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG), et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition d'aliments de volailles (maïs et concentrés) en deux lots dans le cadre du financement des 97 Sous-projets de grippe aviaire :
 - ✓ **Lot-1 : Fourniture de 4 773 Tonnes de Maïs ;**
 - ✓ **Lot-2 : Fourniture de 1927 Tonnes d'aliments concentrés (dont 27 000 sacs de 25 kg d'aliments complets granulés prédémarrage ; 12 500 sacs de 50kg d'aliments concentrés pour poule pondeuse 35% et 12 540 sacs de 25Kg d'aliments concentrés pour poule pondeuse 20%).**

« Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera la méthode de décaissement par Paiement Direct, telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation de crédit documentaire. »
2. Le Ministère de l'Agriculture et d'Elevage, représenté par le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG), sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir

des aliments de volaille en deux lots distincts : lot 1 : Fourniture de 4773 Tonnes de Maïs ; lot 2 : Fourniture de 1927 Tonnes d'aliments concentrés (dont 27 000 sacs de 25 kg d'aliments complets granulés prédémarrage; 12 500 sacs de 50kg d'aliments concentrés pour poule pondeuse 35% et 12 540 sacs de 25Kg d'aliments concentrés pour poule pondeuse 20%).

3. La passation du Marché sera conduite par la Mise en Concurrence internationale (AOI) tel que défini dans le « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement* » de la Banque mondiale, édition *Septembre 2023* et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.
4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'**Unité de Coordination et d'exécution du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)**, à travers **M. Hamidou DIALLO**, Coordonnateur par intérim au courriel: pdacq@magel.gov.gn, Tel : 628 89 66 80 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de **9 heures à 16 heures du Lundi au Jeudi** et de **9 heures à 13 heures le Vendredi** à l'adresse mentionnée ci-dessous.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en **Français** contre un paiement¹ non remboursable de **deux millions de Francs Guinéens (2 000 000 GNF)**. La méthode de paiement se fera conformément à l'Arrêté Conjoint des Ministres des Finances et du Budget N°2304/MEF/MB/SGG portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente des Dossiers d'Appel d'Offres, le prix des DAO est reparti comme suit :
 - ✓ **50% du prix d'achat du DAO est versé au compte N° 2011 000 136 « Receveur Central du Trésor » à la BCRG ; soit : 1 000 000 GNF**
 - ✓ **30% du prix d'achat du DAO est versé au compte N° 2011 000 407 de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à la BCRG, soit : 600 000 GNF**
 - ✓ **20% du prix d'achat du DAO perçu à la Comptabilité du PDACG, soit : 400 000 GNF.**Le document d'Appel d'offres sera **disponible au siège du PDACG indiqué au point 9**. Les entreprises intéressées doivent obligatoirement s'enregistrer en ligne sur la plateforme de gestion des appels d'offres du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à l'adresse : <https://magel.gov.gn>
6. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante au plus tard le **20 février 2024 à 10 heures 00 minute GMT**. La soumission des offres par voie électronique *ne sera pas autorisée*. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous le **20 février 2024 à 10 heures 30 minutes GMT**, dans la **salle de réunion de l'Unité de Coordination et d'Exécution du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)**, sise à l'adresse indiquée au point 9.

¹ Le prix demandé est destiné à défrayer le Maître d'Ouvrage du coût d'impression, du courrier / d'acheminement du dossier d'Appel d'offres. Un montant de 50 à 300 USD ou équivalent est réputé raisonnable.

viDossier type d'appel d'offres

7. Toutes les offres doivent comprendre *une Garantie de l'Offre pour* des montants respectifs en GNF ou équivalent en monnaie étrangère librement convertible (USD, Euro, FCFA, etc.) dont :
 - ✓ Lot 1 : l'équivalent de 150 000 000 GNF
 - ✓ Lot 2 : l'équivalent de 200 000 000 GNF
8. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.
9. L'adresse laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)

M. Hamidou DIALLO, Coordonnateur National par Intérim

**République de Guinée, Immeuble Fella, 5ème étage, Quartier Camayenne,
Commune de Dixinn,**

Tél : 628 89 66 80

Email : pdacg@magel.gov.gn

Conakry, 03 janvier 2024



Mamoudou Nagnalen BARRY

Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage